



GARANTIE LIMITÉE DE 20 ANS

Enregistrez votre garantie en ligne : <https://warranty.ergomotion.com/warranty>

Veuillez préparer une copie numérisée de votre preuve d'achat (facture ou reçu) pour votre enregistrement en ligne.

Service à la clientèle : 1-888-550-3746

Garantie de 2 ans sans problème

Votre base ajustable est garantie par le fabricant contre les défauts de pièce ou de fabrication pendant une période de 2 ans suivant la date d'achat par l'acheteur initial. Durant cette période, le fabricant effectuera la réparation ou le remplacement de toute pièce garantie jugée défectueuse par le fabricant, et ce sans frais pour l'acheteur initial, incluant tous les frais de main-d'œuvre et de transport préautorisés en rapport avec la réparation ou le remplacement de toute pièce jugée défectueuse.

Garantie de 5 ans sur les pièces

De la troisième à la 5e année suivant la date d'achat par l'acheteur initial, le fabricant remplacera toute pièce de la base ajustable jugée défectueuse par le fabricant. La responsabilité du fabricant se limite au remplacement de la pièce électrique ou mécanique SEULEMENT. Tous frais de service, d'installation et de transport de ces pièces sont à la charge de l'acheteur.

Garantie limitée de 20 ans

Cependant, le fabricant prolonge la garantie à 20 ans sur les pièces mécaniques jugées défectueuses, selon les limites de la présente garantie. Le fabricant garantit que tout défaut de pièce ou de fabrication sera couvert pendant une période de 20 ans suivant le début de la présente garantie. Ne sont pas couverts par cette garantie de 20 ans : le recouvrement, l'enveloppe de mousse, la plateforme, les pattes, le mécanisme de levage, les moteurs de massage, la boîte de contrôle, la manette de contrôle, le bloc d'alimentation et les câbles d'alimentation électrique. L'acheteur devra défrayer une partie des frais causés par le remplacement de la pièce défectueuse ou de la base complète, selon le seul jugement du fabricant, ces frais représentant 1/15 du prix de détail suggéré par le fabricant pour

la pièce ou la base entière devant être remplacée, multipliés par le nombre d'années suivant les cinq ans depuis la date d'achat initiale. La responsabilité du fabricant se limite au remplacement de la pièce défectueuse SEULEMENT. Tous frais de service, d'installation et de transport de ces pièces sont à la charge de l'acheteur. Cette garantie ne s'applique pas aux articles en montre (démonstrateurs).

Garantie de deux ans sur articles en montre (démonstrateurs)

Le matériel électronique de votre démonstrateur est garanti pendant 2 ans suivant l'achat initial. Durant cette période de 2 ans, le fabricant remplacera toute pièce électronique défectueuse sans frais pour l'acheteur initial. La responsabilité du fabricant se limite au remplacement de la pièce électronique défectueuse SEULEMENT. Tous frais de service, d'installation et de transport de ces pièces sont à la charge de l'acheteur.

Des modalités et conditions supplémentaires s'appliquent. Consultez la page suivante pour plus de détails.

**Pour toute réclamation, veuillez
contacter le Service à la clientèle
1-888-550-3746**

info@ergomotion.com
www.ergomotion.com

Enregistrez votre garantie en ligne : <https://warranty.ergomotion.com/warranty>

TERMES ET CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cette garantie exclue le remboursement ou le remplacement pour cause d'inconfort, de déménagement, d'installation de pièce, d'installation du lit, de perte d'usage, d'usure normale, de transport, ainsi que tout frais qui n'est expressément couvert par cette garantie. De plus, la garantie sera annulée dans les circonstances suivantes :

- A. Un dommage résultant d'un usage inapproprié ou abusif par l'acheteur ou par une tierce personne.
- B. Un dommage causé par une réparation ou un remplacement de pièce par une personne non-autorisée.
- C. Un dommage causé par une mauvaise manutention de la base ajustable (y compris durant le transport), par un usage abusif, par une alimentation électrique inappropriée, ou par non-respect du manuel d'utilisation et de sa garantie.
- D. Un dommage à un matelas, à un recouvrement de sommier, à des tissus, à des câbles électriques ou autres, ou à des accessoires fournis par un autre vendeur ou une tierce personne. Consultez votre vendeur sur la garantie de ces items.
- E. Un dommage causé par la modification de la base ajustable sans consentement écrit du fabricant au préalable.
- F. Des frais pour les appels de service non autorisés ayant pour but de renseigner le consommateur sur l'utilisation de la base ajustable, ou d'identifier une alimentation électrique appropriée.
- G. Un dommage causé par le non-respect des limites de poids.
- H. Un dommage causé par l'utilisation dans un environnement ou un emplacement commercial non prévu par le fabricant.
- I. Cette garantie requiert qu'un avis soit donné à Ergomotion de toute réclamation pour réparation ou remplacement de pièce.
- J. Un dommage à l'enveloppe de mousse cause par un usage inapproprié ou abusif.

*Les pièces incluent :

- a) Le mécanisme tête/pied
- b) Les moteurs de massage et boîtiers
- c) La boîte de contrôle
- d) La manette de contrôle
- e) Cordon d'alimentation, bloc d'alimentation et câble d'entrée
- f) Supports d'installation
- g) Barres de soutien

AUTRE QU'EXPRESSÉMENT ÉNONCÉ PAR LA PRÉSENTE, ET DANS LES LIMITES PRESCRITES PAR LES LOIS EN VIGUEUR, CETTE GARANTIE EXCLUE ET REMPLACE TOUTES AUTRES

GARANTIES, REPRÉSENTATIONS, CONDITIONS OU PROMESSES, QU'ELLES SOIENT ORALES OU ÉCRITES, EXPRESSES OU TACITES, DÉCOULANT DE L'APPLICATION D'UNE LOI, D'UN STATUT, D'UN ACCORD OU DE PRATIQUES COMMERCIALES, INCLUANT, MAIS NE SE LIMITANT PAS À DES GARANTIES IMPLICITES ET CONDITIONS MARCHANDES, DE QUALITÉ, DURABILITÉ ET /OU DE VALEUR ADAPTATIVE À UN USAGE PARTICULIER. DANS LES LIMITES PRESCRITES PAR LES LOIS EN VIGUEUR, LA DURÉE DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE (SI APPLICABLE), EST LIMITÉE À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LES LOIS EN VIGUEUR, EN AUCUN CAS LE MANUFACTURIER NE SERA TENU RESPONSABLE D'AUCUN DOMMAGE SPÉCIAL, FORTUIT, PUNITIF, EXEMPLAIRE, INDIRECT, DOMMAGES-INTÉRÊT OU AUTRE, QU'ILS SOIENT PRÉVISIBLES OU NON.

Note : L'exclusion immédiatement ci-dessus ne s'applique pas aux consommateurs résidant au Québec.

Dans les limites prescrites par les lois en vigueur, cette garantie ne peut pas être transférée et sera résiliée automatiquement si l'acheteur initial vend la base ajustable ou s'en départit de quelque manière que ce soit.

Cette garantie donne à l'acheteur initial certains droits spécifiques. D'autres droits peuvent exister selon la juridiction. De plus, certaines juridictions ne permettent pas (i) l'exclusion de certaines garanties, (ii) de restrictions à la durée de certaines garanties, et /ou (iii) l'exclusion ou la restriction de certains types de coûts et/ou dommages, et donc les restrictions énoncées ci-dessus peuvent ne pas être applicables.

Cette garantie est valable seulement au Canada, aux États-Unis et à Porto Rico. Pour toutes les autres juridictions, cette garantie limitée sur les produits est valable uniquement dans les juridictions où les produits sont vendus par un revendeur ou un agent autorisé par Ergomotion et est valide dans la mesure permise par les lois applicables de ces juridictions.

Limite de poids :

Ce produit n'est pas apte à supporter des poids excédant 850 livres, incluant le matelas et la literie. La base peut supporter ce poids à condition qu'il soit également distribué. La base n'est pas conçue pour supporter ou lever un tel poids seulement sur la section tête ou sur la section pieds. Le dépassement de cette limite de poids pourrait endommager le lit et/ou causer des blessures, et annulera la garantie.

Enregistrez votre garantie en ligne : <https://warranty.ergomotion.com/warranty>

Courriel : info@ergomotion.com

Web : www.ergomotion.com

Téléphone : 1-888-550-3746